

No. 3645 /
89

Province de Québec

Bureau du Secrétaire,

Québec, 25 Novembre 1889

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que par arrêté en conseil en date du 23 du courant, il a plu au Lieutenant-Gouverneur d'approuver la résolution du conseil municipal du comté de Jacques-Cartier, en date du onze septembre dernier, demandant qu'une partie de la paroisse de St-Joachim de la Pointe-à-la-Croix soit annexée au village de la Pointe-à-la-Croix.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur

Votre obéissant serviteur

Th. J. Glicœur

Assistant Secrétaire.

M. Charbonneau, écuier.

Sec. très. cons. mun.

du comté de Jacques-Cartier

Pointe-à-la-Croix.

No 3545
/89

SECRETARIAT PROVINCIAL.

Québec, le 11 Novembre 1889

Monsieur,

J'ai l'honneur, par ordre de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, d'accuser réception, par votre voie, de la requête du Conseil Municipal du Comté de Jacques Cartier transmettant une résolution pour l'annexion d'une partie de la paroisse de la Pointe Claire, au Village de la Pointe Claire

et de vous informer que le sujet auquel elle a rapport est sous la considération de Son Honneur.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

Th. J. Folicœur

Assistant-Secrétaire.

M. P. Charbonneau, curé

Secrétaire Trésorier

Pointe Claire

Comté de Jacques Cartier